



DÉCISION

N° : 2026- 237

Exécutoire le : 11 JUIN 2026

Publiée / Notifiée le : 11 JUIN 2026

Visée le : 08 JUIN 2026

COMMANDE PUBLIQUE
Marché 25056 :
Etude Scénarios repas personnes âgées

Avenant n°01 relatif à une nouvelle répartition des montants

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu la délibération en date du 14 avril 2026, portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2026-66 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 12^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 17/02/2026 au groupement d'entreprises Cantinéo / Selas fiducial legal by lamy / Ingénierie cuisines professionnelles
Considérant la nécessité de repréciser la répartition des montants du marché par missions et par cotraitants
Considérant l'absence d'impact financier de cet avenant

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT 1

De signer l'avenant 01 au marché 25056 avec le mandataire du groupement : l'entreprise Cantinéo domiciliée 48 route de Ternay 69360 COMMUNAY

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Le mandataire du groupement :Cantinéo

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-président commande publique, travaux et gens du voyage
le 08/06/2026 10:58:28

Aix-les-Bains,
Le 12^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-237 : Marché 25056 : Etude Scénarios repas personnes âgées Avenant n.01 relatif à une nouvelle répartition des montants

Date de transmission de l'acte : 08/06/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 08/06/2026

Numéro de l'acte : Dec2473 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260608-Dec2473-AI

Date de décision : 08/06/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires